

Province de Québec
Municipalité du canton d'Amherst
MRC des Laurentides

Saint-Rémi-d'Amherst, le 14 juillet 2014

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du canton d'Amherst, tenue le 14^{ème} jour du mois de juillet 2014, à laquelle sont présents le maire M. Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu
Denise Charlebois

Daniel Lampron
Carole Martineau

Formant tous quorum sous la présidence du maire.

Messieurs les conseillers Yves Duval et Ronald Robitaille sont absents, leur absence est motivée.

M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier et directeur général et Mme Linda Proulx secrétaire administrative sont aussi présents.

RÉFLEXION DU MOIS : Le monde appartient aux optimistes, les pessimistes ne sont que des spectateurs (François Guizot).

Monsieur le maire soumet à mesdames et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR
Assemblée ordinaire du 14 juillet 2014

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Ratification de l'ordre du jour
 - 2.01- Résolution nommant Madame Linda Proulx à titre de secrétaire d'assemblée.
- 3- Ratification de la séance ordinaire du 9 juin 2014
 - Résolutions numéros 105-14 à 121-14 inclusivement.
- 4- Ratification des déboursés pour le mois de juin 2014
 - 4.01- Déboursés du 01-06-2014 au 30-06-2014 pour un montant total de 295 281.06\$ et salaires des employés et rémunération des membres du Conseil pour un total de 43 917.61\$.
- 5- Correspondance
- 6- Administration générale
 - 6.01- Contrôle des insectes piqueurs 2014, dépôt du rapport mensuel du 25 mai au 25 juin 2014.
 - 6.02- Centre régional de services aux bibliothèques publiques des Laurentides. Dépôt du rapport annuel 2013-2014.

6.03- Demande de bail exclusif pour carrière et sablière à Vendée; refus du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

6.04- Financement des infrastructures municipales ; signature de l'entente Québec-Canada.

6.05- Chantier du Lac "E" – Transport forestier.

6.06- Poste DGA, résolution autorisant les démarches liées à l'offre d'emploi.

7- Sécurité publique

7.01- Suivi des dossiers incendie.

7.02- Rapport des interventions de la Sûreté du Québec et des appels.

8- Travaux publics

9- Hygiène du milieu et environnement

9.01- Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable.

10- Urbanisme et mise en valeur du territoire

10.01- Résolution autorisant Frédéric Marcil, inspecteur en bâtiments et en environnement à émettre des mises en demeure et constats d'infractions.

10.02- Résolution nommant Frédéric Marcil à titre de contrôleur et vérification des boues des fosses septiques.

10.03- Dossier d'infraction, 1907 chemin du Lac-de-la-Sucrerie; jugement en faveur de la municipalité et suivi.

11- Loisirs et culture

11.01- Rencontre à Huberdeau avec Carl Normandeau, coordonnateur des Laurentides en forme. Projet d'engagement d'un technicien en loisirs pour les 5 municipalités de la zone ouest.

11.02- Camp de jour, autorisation des déboursés.

12- Histoire et patrimoine

13- Affaire (s) nouvelle(s)

14- Période de question(s)

15- Levée de la séance

RÉS 122-14 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à la majorité.

RÉS 123-14 : MANDATER MME LINDA PROULX À TITRE DE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

De mandater Mme Linda Proulx, secrétaire administrative à agir à titre de secrétaire d'assemblée pour la prise des minutes et la rédaction du présent procès-verbal en l'absence de Mme Hélène Dion, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière.

Adoptée à la majorité.

RÉS 124-14 : PROCÈS-VERBAL

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

QUE le secrétaire-trésorier soit exempt de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2014, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

De plus, que le procès-verbal du 9 juin 2014 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions numéros 105-14 à 121-14 inclusivement.

Adoptée à la majorité.

RÉS 125-14 : DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE JUIN 2014

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

QUE le conseil ratifie les déboursés du mois de juin 2014 pour un montant total de 339 198.67\$.

Adoptée à la majorité.

RÉS 126-14- DEMANDE D'INTERVENTION POUR PRÉSERVATION DE NOS LACS

COMPTE TENU que les municipalités ont le devoir d'intervenir pour la protection des lacs dont l'état d'eutrophisation est un constat réel;

COMPTE TENU QUE l'environnement est une compétence reconnue par le gouvernement du Québec dans le cadre de la Loi sur les compétences (L.R.Q., C-47.1);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités doivent composer dans un contexte juridique quasiment impossible entre les obligations imposées par la Loi de 2001 sur la marine marchande, L.C. 2001, ch. 26 (fédérale) et les lois sur l'environnement provinciales;

CONSIDÉRANT QUE le guide local sur les restrictions à bateaux impose des procédures tellement lourdes et des objectifs tellement généraux qu'il devient quasiment impossible de permettre à une municipalité d'agir dans son domaine de compétence, à savoir l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE l'ébauche du nouveau guide des administrations locales concernant le Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments démontre une lourdeur tout aussi insurmontable tout en indiquant qu'il est " l'ultime recours pour régler des problèmes ";

CONSIDÉRANT l'état de la jurisprudence qui ne permet pas encore de distinguer entre une intervention visant la protection de l'environnement de compétence provinciale et le transport maritime de compétence fédérale;

CONSIDÉRANT l'urgence d'agir sur nos plans d'eau pour en protéger la survie;

CECI EXPOSÉ, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron et résolu à l'unanimité :

- 1) Que les considérants font partie de la présente;
- 2) De demander à la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) son intervention afin d'obtenir des ententes administratives entre les instances fédérales et provinciales pour permettre aux municipalités d'assurer la survie de nos lacs de façon directe et simple afin de bien assumer leur compétence;
- 3) De demander à la MRC des Laurentides, aux municipalités et à monsieur David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques d'appuyer nos demandes dans ce dossier.

Adoptée à la majorité.

CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS 2014, DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL

Les onze tests effectués par la firme GDG et supervisés par nos employés suite au traitement de nuisances ont démontrés des résultats se situant entre 87% et 99%. Ces résultats dépassent nos exigences. Les six demandes adressées à la firme par les citoyens ont toutes faites l'objet d'un suivi. La firme GDG nous a adressé une demande au fait d'aviser les citoyens que toute accumulation d'eau dans les bateaux, pédalos, divers contenants etc. nuisent en partie au résultat de nuisance.

RÉSEAU BIBLIOTHÈQUES DES LAURENTIDES, DÉPÔT DU RAPPORT 2013-2014

Le réseau des bibliothèques des Laurentides a déposé son rapport annuel. Ce rapport est disponible pour consultation au bureau municipal.

BAIL EXCLUSIF (BEX) POUR CARRIÈRE ET SABLÈRE À VENDÉE, REFUS DU MERN

Afin d'assurer en partie les besoins en sable et gravier de la municipalité pour les années à venir, le conseil a fait une demande pour un bail exclusif (BEX) d'exploitation auprès du ministère de l'Énergie et des ressources naturelles (MERN) pour un site situé à Vendée. Une lettre en provenance du ministère nous indique qu'ils ne sont pas favorables à cette exploitation. Toutefois, leur position pourrait changer s'il advenait des changements concernant un terrain situé à proximité et occupé par la Base de Plein Air Jean-Jeune qui s'en sert à des fins récréatives. Le conseil poursuivra ses démarches à ce sujet.

FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES, SIGNATURE ENTENTE QUÉBEC-CANADA

Une entente a été conclue entre les gouvernements du Québec et du Canada relativement au partage de la taxe fédérale sur l'essence. En tout, un montant d'environ 7.5 milliards sera alloué à la société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) afin de soutenir les municipalités durant les dix prochaines années.

CHANTIER DU LAC "E" – TRANSPORT FORESTIER

Quelques rencontres ont eu lieu avec les associations du Lac Cameron et du Lac de la Décharge, les représentants des ministères concernés, la MRC, le forestier, les officiers municipaux et madame la conseillère Carole Martineau, responsable du dossier afin de réunir les conditions nécessaires pour assurer la sécurité des citoyens concernés ainsi que la remise en état des chemins avant et après le transport lourd prévu pour la coupe de bois situé au Lac "E". Il y a une très bonne collaboration de part et d'autre.

RÉS 127-14 : MANDAT AU DIRECTEUR - OFFRE D'EMPLOI AU POSTE DE DGA

CONSIDÉRANT QUE Mme Hélène Dion dga a confirmé officiellement son départ à la retraite pour le 30 avril 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE ce poste doit être remplacé;

Il est proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil mandate M. directeur général Bernard Davidson pour procéder aux démarches liées à l'embauche d'un (une) directeur-adjoint général et pour engager tous les frais de publications et autres frais nécessaires.

QUE le conseil mandate M. directeur général Bernard Davidson pour présider le comité d'embauche formé du maire M. Bernard Lapointe, de M. le conseiller Yves Duval, Mme la conseillère Carole Martineau ainsi que d'une personne qui proviendra de l'extérieur de la municipalité pour le choix du futur candidat (e).

Adoptée à la majorité.

RÉS 128-14 : INTÉGRATION D'UN NOUVEAU PREMIER RÉPONDANT- POMPIER KATHY RICHARD

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil procède à l'intégration d'un nouveau premier répondant- pompier soit Kathy Ricard laquelle a terminée sa formation de premier répondant et travaille en sécurité incendie au Collège Montmorency de Laval; celle-ci désire offrir ses services à la communauté.

Adoptée à la majorité.

RÉS 129-14 : FIN D'EMPLOI D'ANNE-MARIE DALCOURT, ÉRIC LEBLANC ET MARC-ANDRÉ MARTEL

CONSIDÉRANT le rapport déposé par le directeur du service d'incendie M. Yves Duval;

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil mette fin à l'emploi d'Anne-Marie Dalcourt, première répondante, Éric Leblanc, pompier et Marc-André Martel pompier et premier répondant.

Adoptée à la majorité.

PROJET ŒIL DE LYNX

Le projet "Œil de Lynx" de surveillance du voisinage parrainé par la Sûreté du Québec a récemment été présenté et bien reçu par la population. Toutefois, il reste de la sensibilisation à faire pour une plus grande participation de citoyens des divers secteurs d'Amherst.

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Au cours du mois de juin la Sûreté du Québec a fait 18 interventions dans notre municipalité: 8 crimes contre la personne, 3 crimes contre la propriété, 1 infraction criminelle reliée à la circulation, 1 intervention collision avec blessés légers, 1 avec dommage matériel, 2 constats d'infraction provinciaux, 1 constat d'infraction municipal et 1 autre crime.

TRAVAUX PUBLICS – DÉPENSES ADDITIONNELLES – CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Suite aux récentes pluies torrentielles qui se sont abattues sur la municipalité, un montant important a été investi pour les changements de ponceaux, réparations et ajout d'abat-poussière supplémentaire.

RÉS 130-14 : DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil confirme avoir pris connaissance du formulaire de l'usage de l'eau potable 2013 tel que complété par l'inspecteur municipal Guylain Charlebois et approuvé par le MAMOT qui nous félicite pour notre saine gestion de l'eau potable.

Adoptée à la majorité.

RÉS 131-14 : AUTORISER FRÉDÉRIC MARCIL, INSPECTEUR ADJOINT À ÉMETTRE TOUTE MISE EN DEMEURE ET CONSTATS D'INFRACTIONS

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

QUE M. Frédéric Marcil, inspecteur adjoint soit autorisé à émettre toute mise en demeure ainsi que les constats d'infractions selon les règlements d'urbanisme en vigueur.

Adoptée à la majorité.

RÉS 132-14 : MANDATER FRÉDÉRIC MARCIL, INSPECTEUR ADJOINT À TITRE DE CONTRÔLEUR ET VÉRIFICATEUR DES BOUES DES FOSSES SEPTIQUES

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

QUE M. Frédéric Marcil, inspecteur adjoint, soit mandaté à titre de contrôleur et vérificateur des boues des fosses septiques.

Adoptée à la majorité.

RÉS 133-14 : AUTORISATION DE PROCÉDER - DOSSIER D'INFRACTION POUR LE 1907 DU LAC-DE- LA-SUCRERIE

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil donne son accord pour procéder à l'exécution du jugement no. 700-17-010747-144 de la cour Supérieure dans le dossier du 1907 du Lac-de-la-Sucrerie et qu'à cet effet autorise Me Denis Dubé, procureur à enregistrer une hypothèque légale sur la propriété du contrevenant et autorise les officiers municipaux à entreprendre toute démarche et mesure appropriée en lien avec l'exécution du dit jugement.

PROJET D'ENGAGEMENT D'UN TECHNICIEN EN LOISIRS POUR LES 5 MUNICIPALITÉS DE LA ZONE OUEST, RENCONTRE À HUBERDEAU

Mme la conseillère Denise Charlebois assistera à la rencontre à Huberdeau prévue le 15 septembre dans le cadre d'un projet d'engagement d'un technicien en loisirs pour les 5 municipalités de la zone Ouest.

RÉS 134-14 : AUTORISATION DES DÉBOURSÉS POUR LE CAMP DE JOUR 2014

CONSIDÉRANT les besoins du Camp de jour pour l'achat de divers équipements et jeux;

Il est proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

D'autoriser les déboursés pour le fonctionnement du camp de jour jusqu'à concurrence des crédits budgétaires prévus à cette fin.

Adoptée à la majorité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le conseiller Ronald Robitaille prend son siège à la table du conseil à 20h25.

RÉS 135-14 : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

QUE la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à la majorité.

Bernard Lapointe, maire

Linda Proulx, secrétaire administrative